



Le Prix Aga Khan d'Architecture

FORMULAIRE DE L'ARCHITECTE
CYCLE 2001

I IDENTIFICATION

Titre du projet MAYOTTE, UNE ARCHITECTURE PORTEUSE D'IDENTITE
 Adresse _____
 Ville _____ Pays MAYOTTE (Archipel des Comores)

II PERSONNES RESPONSABLES

A Architecte/Maître d'œuvre
 Mandataire DEPARTEMENT CONCEPTION REALISATION DE LA SIM
 Adresse BP 91
 Ville MAMOUTOU Code postal _____
 Pays MAYOTTE Téléphone _____
 Télécopie _____ E-mail _____
 Concepteur principal VINCENT LIETAR ARQUITECTE, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT CHARGE DE LA PRODUCTION

B Client/Maître d'ouvrage
 Nom SOCIETE IMMOBILIERE DE MAYOTTE
 Adresse BP 91
 Ville MAMOUTOU Code postal 97600
 Pays MAYOTTE Téléphone 0262 61.11.13
 Télécopie 0262 61 14 95 E-mail S.I.M. @ wanadoo.fr

C Affiliés au projet/Consultants

Veuillez dresser la liste des personnes impliquées dans le projet et décrire leur rôle et leur responsabilité (ingénieurs, entrepreneurs, économistes, maîtres ouvriers, autres architectes, clients, etc.). Veuillez citer leur adresse et leur numéro de téléphone séparément.

Nom	Rôle
<u>M. PASCAL ZILLIOX , M. LOUIS-PAUL LEMIEUX</u>	<u>ARCHITECTES SIM</u>
<u>M. VINCENT LIETAR</u>	<u>DGA - ARCHITECTE SIM</u>
<u>M. ATTILA CHEYSSIAL</u>	<u>CO-MAÎTRE D'ŒUVRE SUR L'OPÉRATION PLACE MARIAGE .</u>
<u>M. BRUNO HENNON</u>	
<u>M. GIOVANNI LELLI</u>	
<u>M. THIBAUT GEAME</u>	

COMPLEMENT DOSSIER .



Le Prix Aga Khan d'Architecture

FORMULAIRE DE L'ARCHITECTE
CYCLE 2001

I IDENTIFICATION

Titre du projet **MAYOTTE, UNE ARCHITECTURE PORTEUSE D'IDENTITÉ**

Adresse _____

Ville _____ Pays **MAYOTTE**

II PERSONNES RESPONSABLES

A Architecte/Maître d'œuvre

Mandataire **DÉPARTEMENT CONCEPTION RÉALISATION DE LA SIM**Adresse **BP 91**Ville **MAMOUDZOU** Code postal _____Pays **MAYOTTE** Téléphone _____

Télécopie _____ E-mail _____

Concepteur principal **VINCENT LIETAR, ARCHITECTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT CHARGE DE LA PRODUCTION.**

B Client/Maître d'ouvrage

Nom **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MAYOTTE**Adresse **BP 91**Ville **MAMOUDZOU** Code postal **97600**Pays **MAYOTTE** Téléphone **0262 61 11 13**Télécopie **0262 61 14 95** E-mail **S.I.M. @ wanadoo.fr**

C Affiliés au projet/Consultants

Veuillez dresser la liste des personnes impliquées dans le projet et décrire leur rôle et leur responsabilité (ingénieurs, entrepreneurs, économistes, maîtres ouvriers, autres architectes, clients, etc.). Veuillez citer leur adresse et leur numéro de téléphone séparément.

Nom	Rôle
Vincent LIETAR	ARCHITECTE RESPONSABLE PROGRAMMES
VERONIQUE LUMOISIN	ARCHITECTE SIM
PASCAL ZILLIOX	»
LOUIS-PAUL LEMÉUX	»
BERNARD RONNUOIS	PAYSAGISTE
THIERRY LIGIER	INGÉNIER REP. PROGRAMME
YANNICK DOUILARD	HABITAT SOCIAL



Le Prix Aga Khan d'Architecture

FORMULAIRE DE L'ARCHITECTE
CYCLE 2001

I IDENTIFICATION

Titre du projet PROJET HABITAT SOCIAL

Adresse _____

Ville _____ Pays MAYOTTE

II PERSONNES RESPONSABLES**A Architecte/Maitre d'œuvre**

Mandataire DÉPARTEMENT CONCEPTION RÉALISATION DE LA SIM

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Pays _____ Téléphone _____

Télécopie _____ E-mail _____

Concepteur principal _____

B Client/Maitre d'ouvrage

Nom SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MAYOTTE

Adresse BP 91 PLACE MARIA GE

Ville MAMOUROU Code postal 97600

Pays MAYOTTE Téléphone 0162 61 11 13

Télécopie 0162 61 14 95 E-mail S.I.M. @ wanadoo.fr

C Affiliés au projet/Consultants

Veuillez dresser la liste des personnes impliquées dans le projet et décrire leur rôle et leur responsabilité (ingénieurs, entrepreneurs, économistes, maitres ouvriers, autres architectes, clients, etc.). Veuillez citer leur adresse et leur numéro de téléphone séparément.

Nom

VINCENT LIETAL

Rôle

ARCHITECTE / RESPONSABLE PROGRAMME

Nom

VERDIERE LIMOUSIN

ARCHITECTE SIM

Nom

PASCAL ZILICK

"

Nom

LOUIS PAUL LEMIÈUX

"

Nom

THIERRY LIGNIER

INGÉNIEUR / RESPONSABLE DÉPARTEMENT H.S.

Nom

YANNICK DOUILARD

RESPONSABLE OP.

III. HISTORIQUE DU PROJET
(Veuillez spécifier le mois et l'année.)

A Commission _____
B Conception Commencement 1978 Achèvement _____
C Construction Commencement _____ Achèvement _____
D Date d'occupation du bâtiment _____
Remarques : _____

IV. SUPERFICIES ET SURFACES

(A indiquer en mètres carrés S.V.P.)

A Superficietotaledusite _____
B Superficietotaleausol 726 800 m²
C Superficietotaledesplanchers
(sous-sols, rez-de-chausséeetétages) _____

Remarques : LE RATIO DE SURFACE NE TIEN PAS COMPTE DES EXTENSIONS POTENTIELLES HORIZONTALES OU VERTICALES.

V. BILAN ECONOMIQUE

(Veuillez indiquer les montants en monnaie locale et leur équivalent en dollars U.S. Merci de spécifier la date et le taux de change en vigueur à l'époque.)

	Montant en monnaie locale	Montant en dollars U.S.	Taux de change	Date
A Budget initial total	<u>1750.900.000f.</u>	<u>252127 000 \$</u>		
B Prix du terrain				
C Répartition des coûts				
1 Infrastructure				
2 Main-d'œuvre				
3 Matériaux				
4 Aménagements extérieurs				
5 Honoraires professionnels				
6 Autres coûts				
D Coût total (terrain non compris)				
E Prix par mètre carré	<u>1500 à 3000f/m²</u>			

Remarques : S'AGISSANT D'UN PROGRAMME ANNUEL INITIÉ DEPUIS 1978 LES CHIFFRES DOIVENT ÊTRE PRIS COMME UNE ÉVALUATION GLOBALE DES réalisations AU COURS DE RÉFÉRENCE 2000

VI. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet habitat social est basé sur une analyse et une observation du vécu de l'habitat traditionnel ainsi que son constat permanent d'évolution.

Les enjeux sont donc ceux d'une adaptation de la production du logement dans le cadre d'un objectif de 1 000 unités par an aux différents critères qui sont soulignés : mobilisation et participation des familles, non-endettement, retombées locales, évolutivité du logement.

L'organisation de la cour traditionnelle a donc été respectée et ce « module de base » neuf participe avec ses deux pièces aux principes de la vie coutumière. La famille dont l'apport monétaire ou la participation aura été préalable à la livraison du logement, pourra finir ou agrandir son logement avec ou sans l'aide de la SIM. Les retombées économiques et l'emploi sont au cœur des méthodes de construction, domaines réservés des artisans mahorais.

VII. MATERIAUX, STRUCTURE ET METHODES DE CONSTRUCTION

Les moyens humains et techniques mis en œuvre ont été inspirés par l'œuvre et les principes élaborés par l'Architecte HASSAN FATHY.

Là où il n'y avait pas d'entreprise : une production appuyée sur la formation des métiers a permis l'émergence d'un tissu de plus de 350 artisans compétents dans tous les secteurs de corps de métier.

Là où il n'y avait pas de matériaux de qualité : une coopérative centrale d'achat (la MUSADA) a été créée pour jouer le rôle de sécurisation des approvisionnements et de régulation des prix.

Enfin, là où les ressources locales manquaient : il a été imaginé des filières exploitant la pierre basaltique et surtout la brique de terre comprimée stabilisée au ciment dont plus de 31 millions de blocs ont été maçonnés, et qui a acquis une norme française spécifique en 2000 établissant en même temps le savoir-faire mahorais.

En 1975, Mayotte et ses 40 000 habitants n'ont alors ni eau ni électricité, ni écoles, et seuls quelques pistes et chemins relient les 75 villages.

L'habitat de torchis, de raphia, de feuilles de cocotier tressées ou de bambous éclatés est précaire, et les moyens de production inexistant.

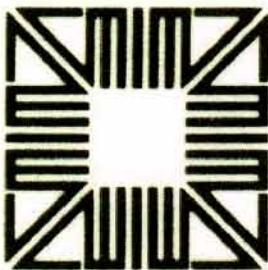
Avec la mise en place d'un programme d'aide à l'habitat en 1978, l'administration et les élus décident d'inventer des méthodes et des modèles évitant les erreurs déjà reconnues. Tout d'abord, il faudra comprendre cette société et ses aspirations, ensuite seulement agir et construire une économie du BTP en même temps que ces logements, sans cesse analyser le coût économique et social sans jamais, à aucun moment, oublier celui de l'exclusion de l'homme de la réalisation de son habitat.

L'économie du coup est manifeste... Jusqu'en 2000, les artisans et entrepreneurs de Mayotte ont réalisé près de 16 000 logements et des centaines d'écoles. Les matériaux locaux (cocotier ou raphia, pierres basaltiques, brique) sont devenus de véritable savoir-faire érigés en état de l'art.

Une architecture d'est développée, s'adaptant au fur et à mesure aux potentiels mahorais, tout en se préservant du divorce des systèmes constructifs et du geste de l'artisan. Il en ressort une identité, une autre modernité.

N.B. : La soumission de ce dossier est une condition préalable pour se présenter comme candidat au Prix. Toutes les informations contenues dans le dossier seront gardées confidentielles jusqu'à l'attribution du Prix. Les documents constituant le dossier pourront, par la suite, être mis à disposition par le Prix Aga Khan d'Architecture auquel vous concédez par la présente, pour la durée légale du droit d'auteur (et de tous droits connexes), une licence non exclusive lui permettant de reproduire ces documents ou d'en autoriser la reproduction partout dans le monde.

Nom (en caractère d'imprimerie) LIETAILLE Vivien
Signature  S.I.M. Date 11.12.2000 4/4



Le Prix Aga Khan d'Architecture

PROJET MAYOTTE
UNE ARCHITECTURE PORTEUSE D'IDENTITE



SIÈGE SOCIAL
Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
Email s.i.m@wanadoo.fr
Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

Objectif de présentation générale

Mayotte est une petite île (375 km²) de l'archipel des Comores, comptant 145 000 habitants d'une population à 99% musulmane venue des côtes de l'Afrique de l'Est et de Madagascar.

Le projet conduit par la société Immobilière de Mayotte et tel que nous le proposons à votre analyse critique est avant tout celui d'une démarche menée dorénavant depuis plus de 21 ans, consacrée à la réalisation de l'habitat du plus grand nombre, de programmes sociaux ou locatifs, mais d'abord d'habitat mahorais.

Démarche initiée en 1978 et développée concrètement depuis le début des années 80, elle a conduit à la réalisation de multiples opérations d'habitats économiques destinées aux familles mahoraises de très faibles ressources, d'habitats locatifs, d'opérations d'aménagement et de résorption de quartiers insalubres ou de structuration de centre ville de Mamoudzou, la principale commune de Mayotte.

Les résultats permettent de compter plus de 16 000 logements réalisés sur l'ensemble de l'île de Mayotte dans une logique de reconnaissance et d'adaptation du vécu traditionnel mahorais, mais aussi de valorisation des ressources humaines, des savoir-faire qu'elles proposent et des matériaux locaux. Autant de principes inspirés de l'œuvre d'Hassan Fathy et développés dans un débat permanent entre les différents acteurs de la production du bâti mahorais.

■ Les principes et les outils de la politique de l'Habitat

Aujourd'hui, on peut compter que plus de la moitié de la population mahoraise habite dans un logement produit dans le cadre des programmes SIM. Pour autant, les besoins quantitatifs restent très importants face à une augmentation de la démographie : triplement de la population en une vingtaine d'années (48 0000 habitants en 1979, 145 000 habitants en 2000), mais également, les besoins qualitatifs, avec une évolution évidente des attentes des familles qu'il faut savoir accompagner.

Les besoins recensés tant en matière d'habitat que d'équipements étaient considérables. Les choix stratégiques adoptés, marquèrent le destin de Mayotte :

- respecter les traditions et la culture mahoraise existante
- privilégier la valeur ajoutée locale par un développement endogène
- explorer des voies alternatives afin de ne pas reproduire les erreurs commises ailleurs.

Les structures et les outils :

- en 1976, la Direction de l'Equipement s'implante en Mayotte et constitue une équipe pluridisciplinaire qui propose les premiers principes d'une politique de l'habitat,
- en 1977, la Société Immobilière de Mayotte (SIM) est créée pour la mise en œuvre et la gestion de la réalisation des logements des fonctionnaires et de l'habitat social,
- entre 1979 et 1981, sont mis en place :

SIÈGE SOCIAL
Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
Email s.i.m@wanadoo.fr
Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

- l'Association pour l'Etude et l'Amélioration de l'Habitat Mahorais, qui regroupe des élus, l'Etat, des professionnels et des usagers pour réfléchir et concevoir la politique de l'habitat
- une centrale d'achat, la MUSADA, pour approvisionner régulièrement l'île en matériaux, maîtriser les prix soumis aux aléas des importations et assurer la qualité
- l'Association pour la Formation Professionnelle Continue pour former les futurs artisans de chaque corps de métiers du bâtiment, en association avec les Compagnons du Devoir du Tour de France.

La mise en place :

- des études ethno-sociologiques initiées par John Breslar, ethnologue américain, puis par Bernard Chatian et Léon Cheyssial ont permis de baser le projet d'habitat social sur la connaissance de la société mahoraise, ses coutumes, son fonctionnement et ses potentialités d'évolution afin d'articuler les cinq principes de la politique de l'habitat :

- la participation et la responsabilisation des familles
- le non-endettement des familles
- l'évolutivité des logements
- la valorisation des ressources locales, facteurs d'emplois
- la formation des artisans et des entreprises

Les objectifs :

Limiter les importations de produits finis, mettre en place de nouvelles filières, développer le secteur du bâtiment, créateur d'emplois afin d'assurer la promotion des hommes et préserver l'équilibre écologique du lagon.

■ les matériaux :

Un problème écologique : le principal matériau non traditionnel utilisé dans la fin des années 70 et début des années 80, était le parpaing de ciment fabriqué avec le sable de plage, dont la disparition progressive menaçait l'équilibre écologique du lagon. Il était donc indispensable de trouver un matériau minéral de substitution. Les agrégats de rivière sont quasi inexistant, les ressources à disposition étaient donc :

- les roches basaltiques, onéreuses à transformer en agrégats et ne s'adaptant pas à un mode de transformation génératrice d'emplois,
- les cendres volcaniques, impropre à la confection des bétons,
- la terre latéritique argileuse.

Le mélange de la terre latéritique et des cendres volcaniques s'adapte parfaitement à la production de blocs de terre comprimée.

La filière blocs de terre comprimée : répondait donc parfaitement aux critères écologiques et sociaux, en générant et qualifiant de nombreux emplois, tant pour la production que pour la mise en œuvre. Cette filière a donc été introduite en 1980 par CRATerre en implantant 19 briqueteries dans tous les secteurs de l'île afin d'approvisionner tous les chantiers en réduisant les transports difficiles vu l'absence de routes.

SIÈGE SOCIAL
 Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
 Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
 Email s.i.m@wanadoo.fr
 Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

La filière pierre : les roches disponibles sont de type basaltique, généralement litées et extraites manuellement, puis taillées pour en faire des petits éléments de maçonnerie couramment utilisée tant dans l'habitat social que dans l'habitat locatif, pour les soubassements. Bien que le coût du matériau soit relativement élevé, il a l'avantage de générer de nombreux emplois.

■ L'architecture :

Les formes de l'habitat social s'appuient sur la tradition tout en intégrant les aspirations des populations aux transformations des conditions de vie. Par contre, les constructions publiques et l'habitat locatif constituent un champ d'investigation plus large où la « modernité » se manifeste de plus en plus. Quelques principes ont donc été posés pour tenter de définir ce que pourrait être la modernité de l'architecture de Mayotte.

- *une architecture intégrée*, visant à refléter les savoir-faire et les ressources locales comme composants de la société mahoraise,
- *l'adaptation climatique* : par une climatisation naturelle en se protégeant du rayonnement solaire et par une ventilation naturelle, par une protection contre les pluies et les cyclones,
- *une architecture à la mesure des hommes* : en répondant aux problèmes fonciers et à la saturation de nombreux villages tout en respectant les traditions et besoins par de nouvelles formes, le respect de l'identité mahoraise en évitant la banalisation de l'habitat et enfin l'intégration du rôle économique de la construction qui est un des principaux leviers de l'économie.

Nous proposons donc, dans le cadre de notre dossier, un ensemble de documents qui globalement, exprimeront notre démarche fondamentale vis-à-vis d'une architecture, d'un savoir-faire, de matériaux au travers de 5 projets qui, soit au travers d'opérations urbaines mixtes d'assez grande échelle, soit d'opérations de logements locatifs ou sociaux, témoignent du développement actuel de notre activité et des perspectives qui sont ouvertes en terme de questionnement sur l'évolution de l'habitat et de son architecture.

SIÈGE SOCIAL
Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
Email s.i.m@wanadoo.fr
Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

DOCUMENTS DESCRIPTIFS DE LA DEMARCHE

UNE ILE DANS L'OCEAN INDIEN
LES MODES D'HABITER TRADITIONNELS
LA PROMOTION DES HOMMES
LES POLITIQUES HABITAT SOCIAL
UNE ARCHITECTURE PORTEUSE D'IDENTITE
DOCUMENTS ANNEXES PLAQUETTE – SYSTEMES CONSTRUCTIFS

OPERATIONS RECENTES CONCRETES :

- 1) PROJET HABITAT SOCIAL
 - EXEMPLE DE REALISATIONS
 - RECHERCHE
 - DOCUMENTS ANNEXES – CATALOGUE HABITAT SOCIAL
- 2) OPERATIONS DE QUARTIERS
 - PROJET KAVANI SUD
 - PROJET TSOUNDZOU I ET II
- 3) STRUCTURATION CENTRE URBAIN DE MAMOUDZOU
 - PROJET PLACE MARIAGE
 - PROJET BARAKANI – JACARANDA

SIÈGE SOCIAL
Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
Email s.i.m@wanadoo.fr
Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

quelques chiffres :

	1978	2000
Population	48 000	145 000

Un fort taux de natalité

Des ménages composés en majorité d'au moins 5 personnes

Une immigration importante

	1978	2000
Salaire minimum	600 FF	3 500 FF

10% familles mahoraises ont des ressources inférieures à 500 FF.

30% des familles mahoraises ont des ressources inférieures à 2 500 FF.

Aide de l'Etat au logement et aménagement

120 MF / an / objectif

Production logement social

Objectif annuel : 900 à 1000 logements
Réalisations cumulées : 15 600 logements

Production habitat locatif

Objectif annuel : 120-150 logements
Réalisations cumulées : 1 420 logements

Emplois liés au programme SIM :

350 entreprises artisanales (Foundi = artisan mahorais)

70 entreprises PME

50 entreprises aménagement

SIÈGE SOCIAL

SIEGE SOCIAL
Place Mariage - B.P.91 - 97600 MAMOURZOU

Place Mange - B.P.91 - 97600 MAMOU
Tél. 0269 61 11 13 - Fax 0269 61 14 95

Tel. 0269 61 11 13 - Fax
Email s.i.m@wanadoo.fr

Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F - RC : Ordre 1 318/95 - Analytique 340/77 - Code APE : 703A - SIREN : 094 130 101



Société Immobilière de Mayotte

DATE DE L'ACTE CONSTITUTIF : 1977

FORME : Société Anonyme d'Economie Mixte (loi de 1946)

DUREE : 99 ans

SIEGE SOCIAL : MAMOUDZOU – 97600 MAYOTTE

BUREAUX : Place Mariage – BP 91 – 97 600 Mamoudzou – tél : 61-11-13 - fax : 61-14-95
Agence habitat social et aménagement : Cavani – 97 600 Mamoudzou

R.C. : 1318/95 – analytique : 340/77

Code APE 703A – N°SIREN : 094 130 10

CAPITAL SOCIAL : 3.000.000 (divisé en 3.000 actions de 1.000 F)

EXERCICE SOCIAL : 1^{er} janvier – 31 décembre

OBJET :

Effectuer toutes opérations tendant à l'amélioration et au développement de l'habitat, à l'aménagement urbain, sur le Territoire de la Collectivité Territoriale de Mayotte.

Et notamment :

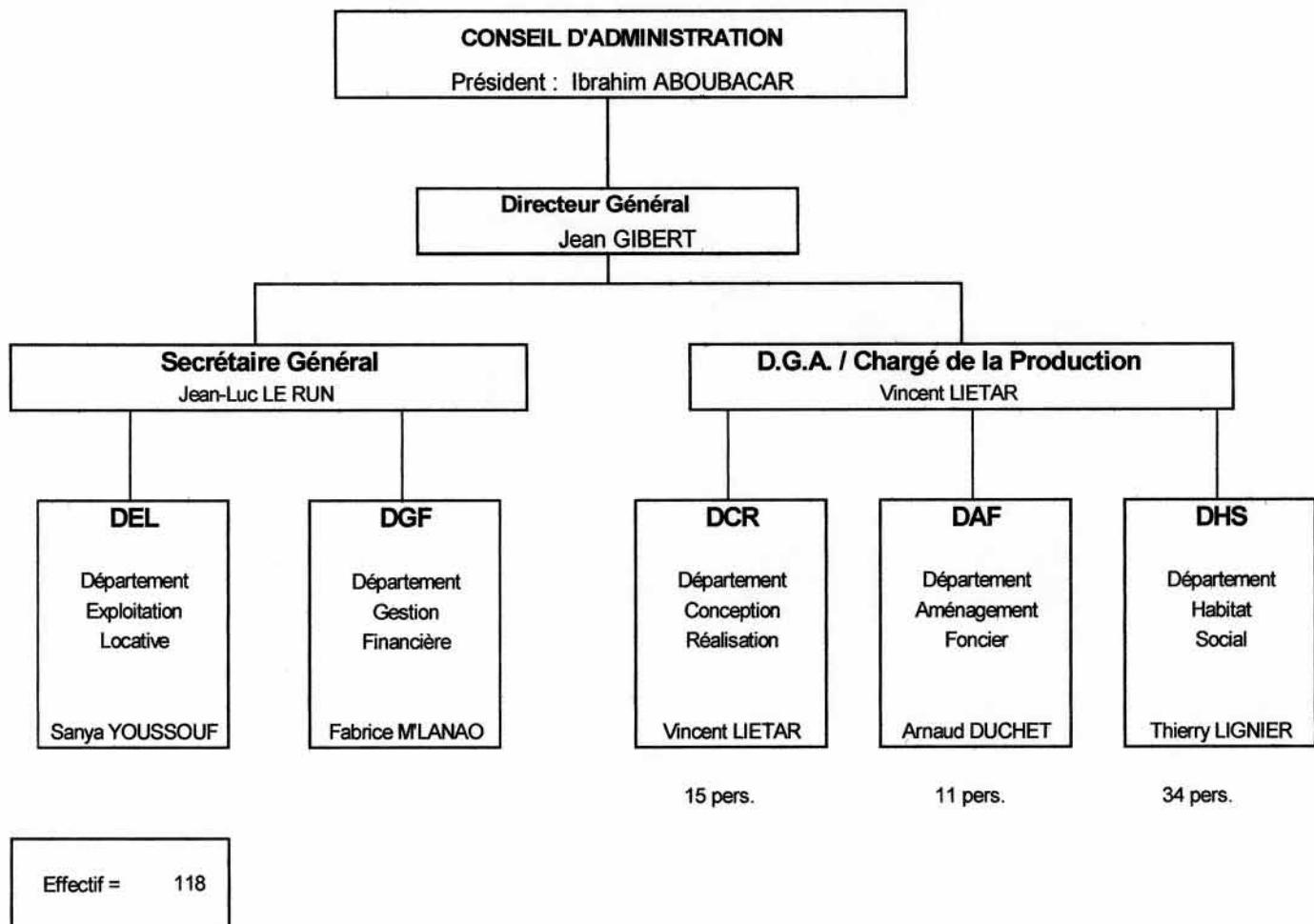
- *acheter, aménager, allotir des terrains ;*
- *aménager, construire, pour son propre compte ou en vue de la vente, de la location-accession ou de la location des immeubles à usage d'habitation, gérer ceux-ci ; conduire l'accompagnement social relatif à ces attributions ;*
- *conclure et exécuter toutes conventions, avenants et accords avec l'Etat, la Collectivité Territoriale de Mayotte et les autres collectivités publiques, avec tous établissements ou entreprises publics ou privés en vue de faciliter ou d'assurer la réalisation de tous programmes ou complexes immobiliers ;*
- *assurer la recherche ainsi que la promotion des méthodes et techniques de construction et d'emploi de matériaux expérimentés ou en usage à Mayotte.*

SIÈGE SOCIAL
Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
Email s.i.m@wanadoo.fr
Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

ORGANIGRAMME DE LA SIM

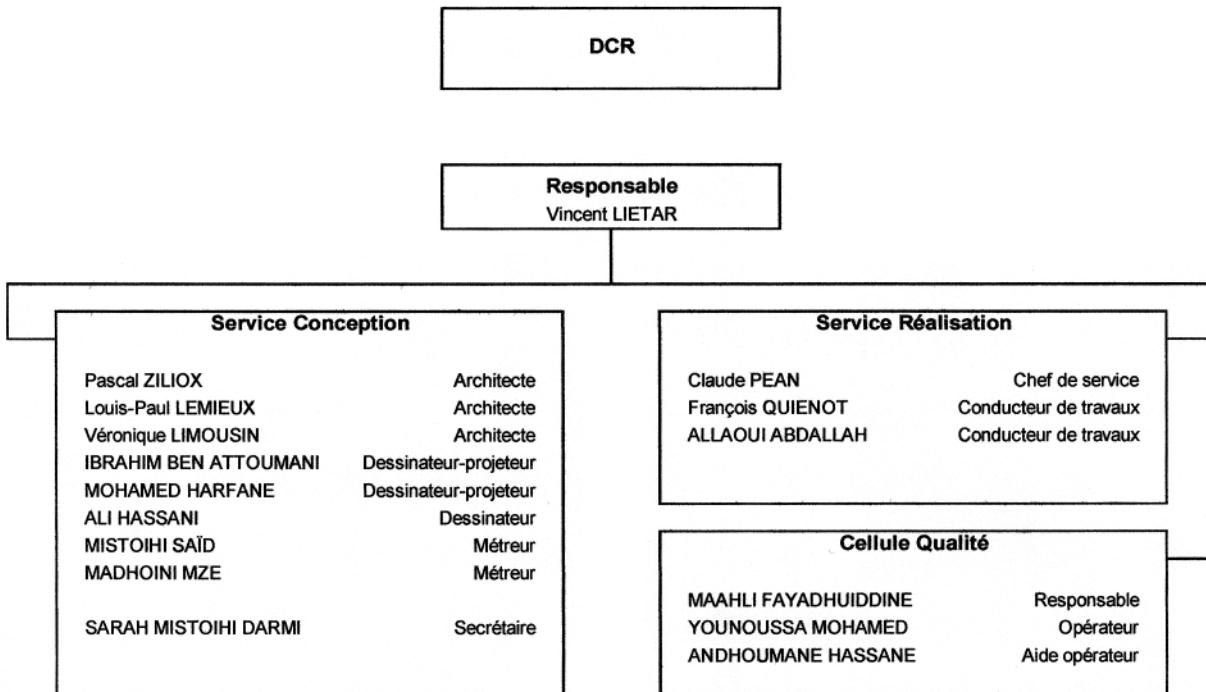
ORGANIGRAMME GENERAL DE LA SOCIETE



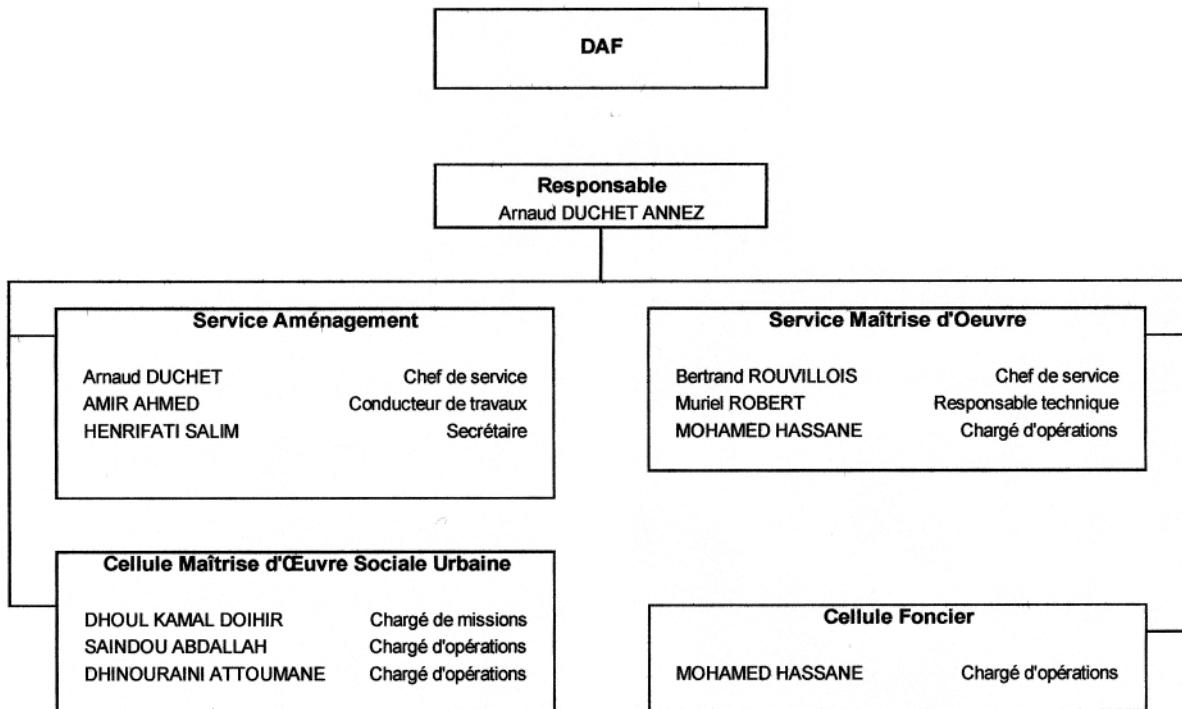
SIÈGE SOCIAL
 Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
 Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
 Email s.i.m@wanadoo.fr
 Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101

ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT CONCEPTION REALISATION



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET FONCIER



SIÈGE SOCIAL

Place Mariage – B.P.91 – 97600 MAMOUDZOU
 Tél. 0269 61 11 13 – Fax 0269 61 14 95
 Email s.i.m@wanadoo.fr
 Pages SIM Internet : <http://perso.wanadoo.fr/s.i.m/>

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE au capital de 3.000.000 F – RC : Ordre 1 318/95 – Analytique 340/77 – Code APE : 703A – SIREN : 094 130 101